

Le gouvernement du Canada accorde 306 000 \$ au Réseau photonique du Québec

Montréal (Québec), le 13 mai 2010 – Le ministre d'État de Développement économique Canada, l'honorable Denis Lebel, est heureux d'annoncer l'octroi d'une contribution non remboursable de 306 000 \$ au Réseau photonique du Québec (RPQ) qui célébrera le vendredi 14 mai 2010, les 50 ans de la technologie du laser.

Les activités de réseautage et les missions commerciales prévues dans le plan d'action du RPQ devraient permettre à plus d'une vingtaine de PME québécoises d'intégrer les chaînes d'approvisionnement de grands donneurs d'ordre. Notre contribution permettra aux entreprises de participer à des missions commerciales et ainsi de percer les marchés étrangers, ce qui inévitablement leur profitera grandement. En effet, en plus de stimuler l'épanouissement du secteur optique-photonique, la conquête des marchés étrangers engendre des retombées intéressantes à long terme, notamment au chapitre de la création d'emplois et de l'augmentation des ventes.

« Développement économique Canada considère essentiel de soutenir financièrement un secteur stratégique par l'intermédiaire du Réseau photonique du Québec. Le regroupement des forces vives sous une bannière unique projette une image sur la scène internationale d'un secteur plus structuré et davantage compétitif, et ce, à l'avantage des PME. Le 50^e anniversaire du laser nous rappelle que plusieurs contributions remarquables ont été réalisées au Québec dans le secteur de l'optique-photonique. Et c'est pour que nos entreprises puissent continuer de prospérer et d'innover que nous choisissons d'appuyer un organisme qui contribue, par le fait même, au développement économique du Québec », a déclaré le ministre d'État Lebel.

Le Réseau photonique du Québec, qui regroupe 52 entreprises, a pour mission de contribuer à l'avancement de l'industrie de l'optique et de la photonique au Québec. Le RPQ anime et dynamise cette grappe industrielle en s'appuyant sur la recherche, les technologies, la fabrication, la commercialisation, l'investissement et l'entrepreneuriat.

— 30 —

Sources :

Jean-François Lauzon
Communications
Développement économique Canada
Tél. : 514-283-0306
Courriel : jean-francois.lauzon@dec-ced.gc.ca

Simon Bachand
Attaché de presse
Cabinet de l'honorable Denis Lebel
Développement économique Canada
Cell. : 613-996-6236
Courriel : simon.bachand@dec-ced.gc.ca

Développement économique Canada est en ligne à www.dec-ced.gc.ca. Abonnez-vous aux communiqués de presse à <http://www.dec-ced.gc.ca/fra/salle-medias/liste-envoi/envoi.html> et restez au fait des dernières nouvelles.